



Le Vendée électrique Tour s'étend aux motos et scooters

Posté le 08/12/2014 à 16:09 par Philippe Schwoerer



Pascal Houssard et la Zoé du SyDEV © SyDEV

Promotion de la mobilité électrique professionnelle

Subventionné par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV), et organisé sur le terrain par l'agence Blue Com de Poitiers (86), le Vendée électrique Tour a cherché à valoriser en 2014 les infrastructures pour véhicules électriques. Pour ce faire, l'angle choisi a été de démontrer qu'avec une recharge limitée, les modèles actuels peuvent facilement parcourir plus de 160 kilomètres dans la journée.

Ouverture aux deux-roues

La première édition de ce rallye qui s'adresse aux entreprises, collectivités et associations professionnelles, s'est déroulée en juin. Principalement axé sur une épreuve d'éco-conduite, l'événement était réservé aux voitures et utilitaires électriques. En 2015, le règlement va quelque peu changer. Programmée les 5 et 6 juin, l'amicale manifestation s'ouvrira aux voitures hybrides rechargeables, mais aussi aux motos et scooters électriques.

Show de trial urban électrique

Des événements promotionnels majeurs prendront place sur les sites d'accueil du départ et de l'arrivée, respectivement basés à Fontenay-le-Comte et la Roche-sur-Yon. Ces deux points accueilleront tous les deux un show de trial urbain électrique au sein duquel le constructeur Electric Motion présentera au grand public sa vision du genre.

Essais

Le 5 juin, le pôle automobile de Fontenay-le-Comte organisera un village où les marques des engins à deux et quatre roues proposeront des séances d'essais. Ces dernières seront réservées aux professionnels en journée, puis ouvertes à tous dans la soirée. Le lendemain, la Roche-sur-Yon animera en plein cœur de la ville une fête de la mobilité durable. Cet événement dans l'événement vise à promouvoir tout à la fois la marche, le cyclisme, l'usage des transports en commun et les véhicules électriques.

Epreuve d'éco-conduite

Entre ces 2 points, on retrouvera l'épreuve d'éco-conduite qui accueillera 50 équipages engagés pour défendre les couleurs d'autant d'entreprises et collectivités. Le tracé privilégiera à nouveau le réseau routier secondaire. Il devrait assurer aux participants d'évoluer à travers de beaux paysages et de découvrir quelques sites culturels remarquables. Nouveauté 2015, l'organisation a décidé d'inviter à participer au rallye un groupe de 6 à 8 particuliers. Ces derniers seront choisis pour leur engagement à promouvoir en France ou en Vendée l'électromobilité.

Défi sur 200 km

D'autres réjouissances sont actuellement à l'étude. Parmi elles, un défi longue distance en véhicule électrique sur un parcours urbain. Il s'agira de démontrer qu'il est possible d'effectuer dans ces conditions une tournée de plus de 200 kilomètres.

Constructeurs automobiles...

Selon Pascal Houssard, directeur général du SyDEV, de nombreuses marques automobiles seront représentées, soit directement par leurs distributeurs, soit par le biais des entreprises engagées. Ainsi Audi, BMW i, Citroën, Courb, Mitsubishi Motors, Nissan, Peugeot, Renault, Tesla et Volkswagen. A cette liste pourrait s'ajouter Mercedes et Toyota.

...et deux-roues

Du côté des constructeurs de deux-roues, l'organisation a reçu l'accord de BMW Motorrad France et de la marque américaine Brammo, distribuée à Paris par Electric Motorcycles. Elle espère la présence de Zéro, autre marque d'outre-Atlantique, et de KTM. D'autres constructeurs ont été contactés. Les noms de Harley-Davidson et Voxan circulent, respectivement pour leurs modèles hors normes LiveWire et Wattman.